

Communiqué de presse

Animaux de compagnie : mise en cause des petites annonces frauduleuses

Le SYNAPSES, **Syndicat national des activités liées aux animaux domestiques et non domestiques, aux végétaux d'ornement, à l'environnement et au cadre de vie** s'est emparé du dossier de la fraude, sur Internet, dans le domaine de la vente des animaux de compagnie et des services qui y sont associés (toiletage, garde, promenade, transport, etc...). Il a alerté les pouvoirs publics et entend mener des actions envers les contrevenants et se porter partie civile lorsque cela sera nécessaire.

Ces fraudes sont notamment le fait :

- de particuliers qui utilisent la publicité, en général les petites annonces, pour commercialiser leur production d'animaux ;
- de particuliers qui proposent des prestations de services aux animaux contre rétribution ou dans un mécanisme d'échange ;
- de professionnels dans le domaine des animaux qui agissent seuls, en dehors de leur statut professionnel, et utilisent leurs fonctions, titres ou diplômes pour proposer leurs services ;

Le SYNAPSES s'est adressé aux sites qui hébergent ces annonces. Certains d'entre eux se sont montrés coopératifs et ont sollicité notre avis afin de mieux former leurs modérateurs mais d'autres ont, pour l'instant, décidé d'ignorer nos remarques. Bien entendu tous les ministères concernés par cette dérive ont été saisis ainsi que les directions générales opérationnelles de ces départements ministériels.

Ces fraudes sont constitutives de situations de travail dissimulé, de concurrence déloyale voire de dénigrement et constituent des infractions aux dispositions du Code rural et du Code de l'environnement.

Afin de mesurer le soutien du secteur professionnel une pétition a été élaborée, disponible à l'URL suivante : http://www.petitions24.net/annonces_frauduleuses

Paris, le 23 octobre 2011

Dossier suivi par Luc LADONNE

☎ : 01 44 26 30 98

☎ : 01 77 65 66 02

☎ : 06 20 79 28 37

E-mail : contact.synapses@gmail.com

<http://www.synapses.pro>